COMMUNIQUÉ DE PRESSE

MARNE ET GONDOIRE AGGLO VOUS ACCOMPAGNE DANS LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

MARNE ET GONDOIRE AGGLO, L'INTERCOMMUNALITÉ ENGAGÉE DANS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Depuis plusieurs années, la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire s'engage dans la transition écologique, notamment via la mise en place d'outils stratégiques et de planification comme le PCAET (Plan Climat-Air-Énergie Territorial) approuvé le 15 mars 2021 ou encore le Contrat de Transition Écologique (CTE) signé en février 2020 et qui affichent comme objectifs à l'horizon 2030 :

- Réduction de -35% de la consommation d'énergie finale par habitant
- Réduction de -36% des émissions de GES par habitant
- Réduction de -14% de la consommation d'énergie finale
- Réduction de -20% des émissions de GES

Pour le secteur tertiaire :

- Réduction de -6% des émissions de GES
- Réduction de -5% la consommation d'énergie finale

Le diagnostic du PCAET dresse un constat sans appel concernant le lien entre le bâti, ses usages et la transition écologique :

Une importante consommation d'énergie: l'habitat est le premier secteur consommateur d'énergie en Marne et Gondoire avec 801 GWh/an, soit 37,3% de la consommation d'énergie totale du territoire. Le tertiaire est aussi un secteur très énergivore avec 497 GWh/an soit 23,3% de la consommation d'énergie en 2015. D'importantes émissions de gaz à effet de serre: le résidentiel émet 87 000 teq CO₂ soit 27% des émissions du territoire. Il s'agit principalement du CO₂ avec la combustion de ressources fossiles pour produire de la chaleur et chauffer les bâtiments. Au niveau du tertiaire, les émissions se chiffrent à 27 000 teq CO₂ soit 8% des émissions du territoire. Ces émissions servent à chauffer des bâtiments comme pour le résidentiel (combustion qui relâche du CO₂).

UNE MEILLEURE EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE, UN LEVIER INDISPENSABLE POUR AMÉLIORER NOTRE BILAN CARBONE

Pour améliorer notre bilan carbone, indicateur lié à la consommation énergétique, et donc réduire notre consommation d'énergie, il existe plusieurs leviers potentiels en agissant sur nos comportements, **modes de vies et gestes du quotidien** (sobriété énergétique) ou encore **en augmentant notre efficacité énergétique**, c'est-à-dire en consommant moins d'énergie tout en maintenant le même confort actuel. Il est par exemple fréquent de constater des factures d'électricité trop élevées, des logements/locaux mal chauffés, voire froids en hiver, ainsi que des courants d'airs gênants... En été, le manque de ventilation et les excès de chaleur favorisent la surutilisation d'appareils électroménagers et de systèmes de refroidissements, consommateurs d'énergie et générateurs de gaz à effet de serre.

La réduction de la consommation d'énergie et donc des émissions, outre son bénéfice environnemental, s'accompagne par la même occasion d'économies non négligeables sur le long terme, dans le budget des ménages et entreprises.

Cette réduction est possible grâce à la rénovation énergétique des bâtiments : une alternative responsable, viable et durable dans le temps.

Néanmoins, il est difficile de savoir par où commencer, comment chiffrer les gains énergétiques que l'on peut viser, trouver des entreprises de qualité pour les travaux, obtenir des conseils pour les phases de travaux ou plus généralement pour adopter des comportements et achats vertueux pour notre facture énergétique...



SEPTEMBRE 2021

MARNE ET GONDOIRE AGGLO ACCOMPAGNE LES PROPRIÉTAIRES DANS LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE LEUR LOGEMENT

Une des actions du CTE consiste à mettre en œuvre un service pour accompagner les habitants dans leur transition écologique et énergétique. C'est pourquoi, la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire, en partenariat avec le Département de Seine-et-Marne et Seine-et-Marne Environnement, met en place le SURE (Service Unique de Rénovation Energétique), une assistance gratuite et personnalisée à destination des particuliers et professionnels.

Il a pour mission l'accueil, l'information et le conseil tout au long du projet de rénovation. Il fournit les informations techniques, financières, fiscales, et réglementaires nécessaires à l'élaboration de votre projet de rénovation.

Ce service en faveur de la transition écologique concerne plus particulièrement **les propriétaires occupants des maisons individuelles** mais aussi les copropriétés, propriétaires bailleurs, locataires, entreprises du bâtiment, le petit tertiaire (locaux de - 1000 m²) et les collectivités du territoire.

Un(e) conseiller(e) formé(e) en maitrise de l'énergie ainsi qu'un réseau de professionnels et d'acteurs locaux se mobilisent tout au long de votre parcours pour vous accompagner vers **un logement / local plus économe et performant** en matière d'énergie :

- Aide à la formulation de travaux
- Aide à la recherche d'entreprises
- Analyse des devis
- Éléments fournis pour le suivi de chantier
- Suivi post travaux

Pour bénéficier gratuitement de ce nouveau service lancé le 1^{er} septembre 2021, **prenez rendez-vous directement** avec votre conseiller(e) énergie. Les rendez-vous durent en moyenne de 30 minutes à 1 heure et se déroulent en mairie de Thorigny-sur-Marne aux horaires d'ouverture au public.

